

N° 63 Mois de décembre 2016

Nouvelles DE



AIGNAN EN ARMAGNAC



Le mot
du Maire



L'année 2016 s'achève en laissant derrière elle les événements les plus terribles que notre société ait vécus. L'horreur a frappé de nombreuses familles et marquera pour longtemps notre quotidien, y compris dans nos territoires ruraux qui restent malgré tout épargnés par cette avalanche de violence.

Notre pays s'est engagé dans une coalition en guerre pour détruire, sur son terrain, l'organisation barbare à l'origine de ces violences. L'éradication du mal ne pourra se faire sans apporter des solutions de fond aux conflits qui sévissent dans les pays du proche et moyen orient, sans apporter un réel soutien aux populations désespérées et délaissées, trop nombreuses sur notre planète.

Alors que nous devrions nous unir, autour d'un grand projet pour une Europe plus forte, pour lutter ensemble contre ce fléau, le populisme et le repli identitaire gagnent du terrain.

Nous désignerons notre prochain(e) Président(e) les 23 avril et 7 mai 2017 et ensuite, nos parlementaires de l'assemblée nationale les 11 et 18 juin 2017. J'espère sincèrement que celles et ceux qui nous représenteront mettront tout en œuvre pour faire aboutir cette Europe plus juste, une Europe armée sur le plan social, sur le plan économique et sur le plan militaire.

Seule la taille européenne permettra de peser dans cette nouvelle distribution de la carte mondiale, dans cette ouverture au monde rendue inéluctable par l'économie de marché et l'économie du numérique qui ont bouleversé nos habitudes.

Plus près de chez nous, un an après l'apparition du virus de la grippe aviaire H1N5 et un vide sanitaire d'avril à mai qui touchait toute l'activité de la filière gras de 18 départements, dont le Gers, la préfecture vient de classer la commune en zone de surveillance après l'apparition d'une infection d'Influenza aviaire H5N8 hautement pathogène. Alors que l'activité reprenait cahincaha, c'est un coup très dur qui est à nouveau porté à nos entreprises et à nos éleveurs locaux auxquels je souhaite de retrouver des conditions normales d'activité le plus rapidement possible.

Les fêtes de fin d'année approchent, au nom de l'ensemble des personnels et de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Qu'elles vous permettent de vous retrouver autour de ceux qui vous sont chers.

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 6 Janvier 2017, les élus vous invitent à partager ce moment de convivialité qui se déroulera à partir de 19H00 à la salle polyvalente.

Fleurissement

Le 8 décembre 2016, le Président de la commission fleurissement a invité les membres de cette commission et les bénévoles qui ont participé tout au long de l'année au fleurissement de notre village à un moment de partage très agréable le temps d'un repas servi au restaurant le Vieux Logis.

Un grand merci à toutes celles et ceux, bénévoles, qui autour de Madame Moche accomplissent un travail remarquable pour embellir notre commune. Les pensées ont retrouvé leur place dans le fleurissement hivernal de notre village.

Si vous avez la main verte n'hésitez pas à franchir le pas et à rejoindre cette équipe.



Accessibilité

Au cours de l'année 2015, nous avons établi un programme pluriannuel de mise aux normes de l'accessibilité de nos bâtiments recevant du public. La première tranche de ces travaux vient d'être engagée après la validation de notre programme et l'accord de financement des services de l'état sur notre premier dossier. Les travaux concerneront dans un premier temps les locaux situés dans l'ancienne gendarmerie. Le remplacement des portes et la mise en place d'un « monte personne » seront effectués dans les prochaines semaines. Des travaux devraient aussi se dérouler dans les locaux professionnels des infirmiers et du médecin.



Bibliothèque relais

Depuis maintenant quelques semaines, un groupe de bénévoles, animé par Madame Scriven, travaille à la mise en œuvre d'un projet de bibliothèque relais sur la commune d'Aignan. Après avoir organisé plusieurs rendez-vous, une rencontre s'est déroulée à la mairie d'Aignan en présence de Madame Paquet, Directrice de la Bibliothèque Départementale. Les conclusions de cette rencontre ont été présentées au cours du conseil municipal du 27 octobre. Les élus ont validé ce projet à l'unanimité, la bibliothèque relais devrait voir le jour dans le courant du premier semestre 2017.



Salle des fêtes

C'est dans le courant du dernier trimestre de l'année scolaire que le collège nous faisait part de sa décision de ne plus utiliser cette salle en raison de son état peu approprié à l'accueil des activités sportives de nos collégiens. Pour ne pas pénaliser nos jeunes, le conseil municipal a décidé de mettre à leur disposition la salle polyvalente pour l'année scolaire en cours. Dans le même temps, Monsieur Labadie qui avait déjà travaillé sur un projet de restauration a ressorti les dossiers et demandé la réactualisation des devis établis. Le conseil municipal a donné un accord de principe pour inscrire la restauration de cet ancien marché couvert devenu salle des fêtes au budget 2017. Les demandes de financement seront transmises dans les meilleurs délais au département, à la région et à l'état. Si rien ne vient contrarier ce projet, nos collégiens retrouveront un espace plus adapté que la salle polyvalente dès la rentrée prochaine.



Maison de Services Aux Publics (MSAP)

Comme je vous l'indiquais dans le bulletin précédent, la maison de services au public (MSAP) est ouverte à Aignan. Installée dans les locaux de la Banque Postale, elle rassemble dans un même lieu plusieurs opérateurs (CAF, Carsat, GRDF, MSA, Pôle emploi, etc.).

Ce dispositif est issu d'un partenariat entre l'État, les collectivités et les opérateurs de services publics, il permet d'assurer la présence et la qualité des services de proximité dans les territoires, notamment dans les zones rurales. C'est une factrice guichetier et un guichetier qui se partageront les temps d'ouverture de la Banque Postale et de la MSAP. Présents pour vous accompagner dans vos démarches n'hésitez pas à les solliciter pour vos opérations de services publics « essentiels », adaptées aux spécificités du territoire. Les opérateurs partenaires de la MSAP sont signalés par leurs logos respectifs sur un totem installé sur la façade devant le bureau.



Panneau Pocket

Depuis quelques semaines, notre commune s'est dotée, à l'essai, d'un nouveau dispositif de communication. Panneau Pocket, puisque c'est son nom, est une application téléchargeable gratuitement pour les possesseurs de smartphone.



Panneau Pocket est le panneau d'information qui vous accompagne partout.

Avec cette application, restez informés simplement et en temps réel de l'actualité et des événements organisés sur la commune d'Aignan. Application géo localisable elle permettra à nos visiteurs qui l'auront chargée de disposer de ces informations.

Quel que soit le lieu où vous vous trouvez, maison, travail, vacances, vous disposez sur votre téléphone portable des informations utiles et des alertes publiées par les services de votre mairie. Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile.

Très simple d'utilisation, Panneau Pocket ne nécessite aucun paramétrage et convient à tous les publics, elle relaye aussi les informations météo de votre commune ainsi que l'éphéméride.

Faites télécharger gratuitement Panneau Pocket à votre famille, à vos proches, amis, collègues de travail.



Pour accéder au site de téléchargement

Apple

Android

UN AIR DE GERS

L'association **UN AIR DE GERS**, créée en 2014 pour organiser des animations musicales, vient de se produire en spectacle pour le téléthon.

Cette association Aignanaise permet à ceux qui le souhaitent, de s'essayer à la chanson, à la musique et de se produire sur scène. L'esprit qui y règne ne relève pas d'une chorale mais plus de la variété.

Si les musiciens sont ou ont été pour certains professionnels, les chanteurs, quant à eux, sont tous des amateurs.

Le groupe compte une vingtaine de membres qui répètent une à deux fois par semaine, pendant deux mois afin de présenter un répertoire différent à chaque spectacle (mars, fête de la musique et téléthon).

La population est invitée à venir les encourager.

Un Air de Gers remercie la municipalité d'Aignan qui l'aide beaucoup pour ses répétitions et ses spectacles.

N'hésitez pas, vous souhaitez pousser la chansonnette, ou vous êtes musiciens, rejoignez-nous.
(Le Président Bernard St Sernin)



Le club du troisième âge

Nouveauté au club du 3^{ème} âge. Depuis le 18 novembre, tous les vendredis à partir de 14 heures, les anciens de l'association cantonale organisent une nouvelle rencontre conviviale dans les locaux qui leur sont dédiés, place des arènes.

L'occasion de se réunir une seconde fois dans la semaine, les rencontres du lundi restent inchangées.

Les membres du club appellent tous les séniors d'Aignan et des alentours à venir les rejoindre et passer des après-midi récréatives. Divers jeux sont organisés, belote, tarot, scrabble, etc...

C'est aussi l'occasion de se rapprocher, de bavarder autour d'un goûter.

N'hésitez pas à les rejoindre, les lundis et vendredis après-midi, à l'espace intergénérationnel, place des arènes.



Champions d'Europe à Aignan

Le 28 novembre les champions d'Europe de fléchettes et les partenaires de l'association « Les Tirs Ailleurs » étaient reçus à la mairie d'Aignan.

Avec leur titre de champion de France de nationale 4 en poche, les joueurs de fléchettes de l'association « Les Tirs Ailleurs » ont quitté la campagne Gersoise pour se rendre en Espagne, à Benidorm. La douceur méditerranéenne a été profitable à nos Champions, puisqu'ils ont décroché le titre de Champion d'Europe par équipe.

L'équipe 1 des tirs ailleurs est composée de FERREIRA Jean Luc (cap), DARROUX Stéphane, GARCIA Michel, KERVEL Taole et BARENTON Sébastien.

Sincères félicitations à cette équipe pour cette performance, un titre quel qu'il soit n'est jamais gagné d'avance.



USA , nos filles du ballon rond

Depuis le début de cette nouvelle saison footballistique 2016-2017 est née une équipe féminine qui dispute le championnat du Gers.

Comme pour les jeunes de l'école de foot, ce groupe est formé de filles licenciées dans les clubs de Riscle, Val d'Arros, Manciet et Aignan qui forment l'entente ESA féminine.

C'est un groupe d'une douzaine de jeunes filles assidues aux entraînements deux fois par semaine et très solidaires sous la houlette de leur coach Jean-Marie.

Ce ne sont pratiquement que des néophytes qui jouent en championnat pour leur première saison, mais qui sont investies.

Elles ont commencé leur compétition et ont concédé deux défaites à l'extérieur (à Pauilhac et à Fleurance), un match nul (à Preignan) et deux victoires à domicile sur le terrain de Manciet (contre Eauze et Auch), résultats très encourageants, avec une place de 4ème au classement avec 22 buts marqués.

Quelques matchs se dérouleront bien entendu sur notre terrain municipal au cours des prochaines journées.

Elles jouent à 8 sur la moitié du terrain et d'ici la fin de la saison elles espèrent évoluer sur la totalité du terrain, mais cela dépendra de la quantité en effectif.

N'hésitez pas à venir les encourager, et même, si vous avez une âme de footballeuse ou d'esprit de groupe, à les rejoindre afin d'étoffer cette équipe et participer à leur aventure (Gregory Garcia).



Ecole de musique d'Aignan

L'école de musique d'Aignan, présente depuis plusieurs décennies, a pour mission de prodiguer un enseignement musical de qualité. Ses objectifs visent à former de futurs musiciens et choristes par la pratique individuelle mais surtout de jouer le plus tôt possible la musique en groupe.

Ainsi en complément de l'enseignement individuel, l'école de musique d'Aignan permet la réalisation de projets collectifs grâce à nos différents concerts, en apprenant à partager une émotion entre musiciens, en la communiquant à un public, cela dans un même élan, à l'aide d'un autre langage : « le langage musical ».



L'enseignement que l'école de musique propose, nous apprend également à savoir écouter et apprécier ce que l'on entend, à être ouvert à tous les genres de musique, ainsi il éveille la curiosité de tous les élèves, que ce soit des débutants, jeunes ou moins jeunes et des plus confirmés.

- Parents : vous croyez aux vertus de l'apprentissage de la musique pour vos enfants ?

- Ado : vous voulez apprendre la musique et partager le plaisir avec d'autres ados ?

- Adultes ou retraités: vous souhaitez vous remettre à la musique ou vous avez toujours rêvé d'en faire ?

Jouer en groupe est un véritable plaisir c'est pourquoi il vous est offert de rejoindre notre école de musique et d'intégrer une de nos formations.

Les différentes formations de l'école de musique :

- la classe mélodica : jeunes élèves qui débutent la musique

- le groupe « cadets » qui comprend les jeunes musiciens ayant entre 1 an et 3 ans de pratique instrumentale.

- le groupe « adultes » qui se compose d'adultes débutants et un peu plus confirmés.

- la chorale

- l'harmonie qui comprend environ 45 musiciens, celle-ci est la vitrine de l'école de musique.

Les répétitions régulières de ces différents orchestres ont lieu chaque semaine.

L'école de musique d'Aignan (41 élèves) est associée à celle de Plaisance (90 élèves).

Les cours y sont assurés par 5 professeurs salariés placés sous la responsabilité du directeur artistique, Philippe LABEROU.

L'école propose l'enseignement de tous les instruments à vents et percussions (cours individuel). Les élèves suivent également des cours collectifs de formation musicale (solfège). Tous ces enseignements sont validés par des examens de fin d'année de la Fédération des sociétés musicales du Gers. Ils permettent d'intégrer dans les meilleures conditions tous les musiciens qui souhaitent poursuivre leurs études dans les écoles de musique nationales ou conservatoires de région.

Pour découvrir l'ensemble des formations, un concert gratuit sera donné **le dimanche 22 janvier 2017 à 15h00 dans la salle polyvalente d'Aignan.**

Musiciens, directeur et membres de l'école de musique seront heureux de vous y accueillir.

Société bouliste Aignanaise

L'année 2016 s'achève pour la SBA et encore une fois les pétanqueurs auront porté haut les couleurs rouge et noire dans tout le Gers et dans toute la ligue Midi Pyrénées. 94, c'est le nombre de licenciés pour cette année (en augmentation de +9 sur 2015), nous sommes sur le Podium Gersois, seuls 2 clubs en ont plus (et de très peu). Au niveau sportif, nous avons 2 titres départementaux : en Championnat des clubs de troisième division et la triplette mixte, des finales départementales, des champions de secteur en Tête à tête et en doublette, 5 qualifications pour la Ligue avec une très bonne représentation de nos féminines. Les jeunes qui sont notre fierté, ont une mauvaise passe en ce moment, mais la pépinière se régénère et si tous les gamins continuent, d'ici 2 ou 3 ans nous aurons des champions du Gers.

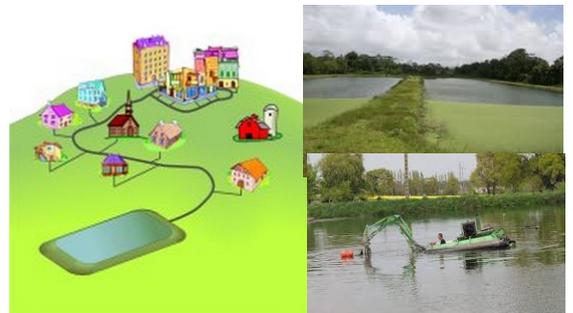


En 2017 la SBA va effectuer une mutation au niveau de la présidence. Après 7 ans passés à la tête du club, le Président passe la main, mais il reste bien sûr comme joueur. Le nouveau Président fait partie de la SBA depuis longtemps et connaît très bien le club et son fonctionnement. L'équipe dirigeante reste globalement la même et continuera c'est sûr à faire du très bon travail.

Bonne Année 2017 à tous les pétanqueurs et à tous les Aignonais. (Michel Lagarde)

Assainissement collectif

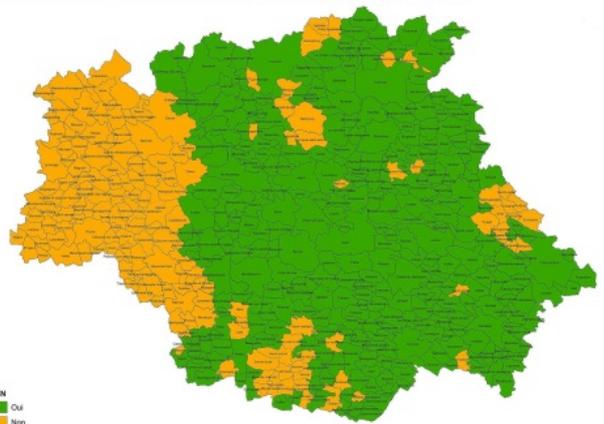
Au cours du dernier conseil municipal de l'année, les élus ont voté la nouvelle tarification du service d'assainissement collectif pour l'année 2017. Sur la base d'une consommation moyenne d'un foyer estimée à 120m³ par an et pour se rapprocher d'un ratio 40/60 entre le terme fixe (abonnement compteur) et la part variable (consommation) conseillé par nos partenaires, le conseil municipal a fait le choix de ramener le terme fixe à 60€ soit une baisse de 10€ (-14,3%) par rapport à l'année précédente, et d'augmenter la part variable de 0,66€/m³ à 0,75€/m³ (+13,6%). Cette variation des tarifs génère une hausse globale de 1,5% pour un foyer moyen par rapport à l'année 2016. Par cette nouvelle tarification, les élus ont fait le choix de favoriser les consommateurs les plus vertueux. Dès le début 2017, la bathymétrie des lagunes sera réalisée pour connaître l'état de remplissage des bassins, et si nécessaire le curage sera réalisé en suivant.



Révision de la carte de classement des zones agricoles.

Les zones agricoles du territoire Français sont classées en trois catégories. Zone de plaine, zone défavorisée simple (classement de la commune d'Aignan), zone de montagne. Les critères de révision sont établis sur la moyenne des revenus à l'hectare pour l'année 2010. En raison d'un chiffre d'affaire supérieur à 1858€ le projet de réforme classerait une partie du département du Gers dont Aignan en zone de plaine.

Classement des communes en Zone Soumise à des Contraintes Naturelles



Les conséquences de ce nouveau classement :

- 12 éleveurs de la commune d'Aignan sont impactés par ce dispositif et ce projet de réforme. Les 8 éleveurs « viande » et les 4 éleveurs « lait » pour un total de 836 animaux perdraient l'ICHN (Indemnité Compensatoire aux Handicaps Naturels) soit une moyenne de 8000€/an/élevage sur la commune.
- Les jeunes agriculteurs qui s'installent ne bénéficieraient plus de la DJA bonifiée.
- Les élevages Ovins Caprins, ne sont pas concernés par cette mesure.

Le conseil municipal réunit le 24 novembre 2016 s'est ému de cet état de fait. C'est à l'unanimité que les élus ont validé un projet de courrier qui a été transmis aux grands élus de notre département et aux ministres concernés.

Il n'est pas trop tard et il reste des ajustements à faire (dans la limite de 10% des territoires), espérons que cela porte ses fruits. (Michel Chanut)

Le Multi-Accueil : « Les Pitchounets d'Armagnac », L'Accueil de Loisirs « Les Aventuriers » et L'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE):

• Les travaux de rénovation du **multi-accueil les « Pitchounets d'Armagnac »** sont terminés. Le service fonctionne depuis le 2 juin dans des locaux adaptés et conformes aux besoins de l'accueil des enfants de 3 mois à 4 ans. Tous les jeudis de 8H00 à 18H00, une équipe qualifiée de professionnelles de la petite enfance favorise l'éveil et la socialisation de l'enfant dans un espace sécurisé. Les enfants participent aux activités organisées selon leurs rythmes.



• **L'Accueil de Loisirs « Les Aventuriers »** est ouvert tous les mercredis durant l'année scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël). La structure accueille les enfants de 3 ans à 14 ans.

Les enfants participent à des activités multiples et variées : manuelles, sportives, culturelles... conformément à un projet pédagogique.

Bons MSA acceptés. Tel. 05 62 03 75 84

Horaires : de 7H45 à 18H Le midi : possibilité de manger au Centre de Loisirs



• **L'ALAE** fonctionne dans les locaux de la BCD du groupe élémentaire d'Aignan. Ouvert le lundi jeudi et vendredi de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H45, le mardi de 7H30 à 8H50 et de 15H30 à 18H45.

Le transport à la demande de la communauté de communes Armagnac Adour

AIGNAN <i>Centre Bourg</i>	Lundi	Arrivée à 10h00	Départ à 12h00	3€aller/retour
RISCLE <i>Centre Bourg</i> <i>Zone Commerciale</i>	Vendredi	Arrivée à 09h00	Départ à 11h30	3€aller/retour
RISCLE LIGNES REGIONALES <i>Correspondances pour Tarbes</i> <i>(Ligne Mont de Marsan/Tarbes)</i>	Mardi et jeudi	Arrivée à Riscle à 07h12	Départ de Riscle à 17h20	5€aller/retour
RISCLE LIGNES REGIONALES <i>Correspondances pour Mont de Marsan</i> <i>(Ligne Tarbes/Mont de Marsan)</i>	Mardi et jeudi	Arrivée à Riscle à 09h20	Départ de Riscle à 16h46	5€aller/retour
NOGARO <i>Nogaro Centre Bourg</i> <i>(Accès services administratifs)</i>	Mercredi	Arrivée à 10h00	Départ à 12h00	3€aller/retour
NOGARO LIGNES REGIONALES <i>Correspondances pour Auch</i> <i>(Ligne Mont de Marsan/Auch)</i>	Lundi et vendredi	Arrivée à Nogaro à 06h00	Départ de Nogaro 19h19	5€aller/retour
NOGARO LIGNES REGIONALES <i>Correspondances pour Pau</i> <i>(Ligne Agen/Pau)</i>	Mercredi et vendredi	Arrivée à Nogaro à 10h00	Départ de Nogaro 19h22	5€aller/retour
AIRE SUR ADOUR <i>Polyclinique</i>	Jeudi	Arrivée à 14h00	Départ à 17h00	5€aller/retour
La destination de VIELLA est proposée uniquement aux administrés des communes de Labarthète, Verlus, Viella, Maumusson-Laguian				
VIELLA <i>Centre Bourg</i>	Mercredi	Arrivée à 9h00	Départ à 11h00	3€aller/retour

Le SAAD Armagnac Adour

Si vous habitez une des communes de la Communauté de Communes Armagnac Adour et si vous avez besoin d'une aide à domicile (ménage, aide à la toilette, aide au lever, préparation repas, courses ...), notre service est à votre disposition 7 jours sur 7 et assure les remplacements en cas d'absences. En fonction de vos besoins, nous élaborons une prise en charge individualisée. Vous pouvez nous contacter sur les sites suivants :

Bureau Aignan : Mairie d'Aignan 05.62.03.73.38

Bureau Riscle : EHPAD de Riscle 05.62.69.72.21